|  |  |
| --- | --- |
| your logo here | NOM D’ÉTABLISSEMENT |

## Politique d'équipements de protection individuelle (EPI)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Date de création: |  | Date de prise d’effet: |  |
| Date(s) d’examen : |  | Section: |  |
| Date(s) de modification: |  | N° de politique: |  |

### Approbation

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  [Nom du président]  Président du Conseil | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  [Nom d’un président actuel du CMSS]  Président du CMSS | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  [Nom de l’administrateur actuel]  Administrateur (trice) |

### Détails

|  |
| --- |
| OBJECTIF: |
| \_\_\_\_\_\_*Établissement X*\_\_\_\_\_ est une organisation de soins qui s’engage à atteindre et maintenir l’excellence quant à la santé, la sécurité, et l’environnement, dans toutes ses opérations. Un système de gestion de la santé et de la sécurité doit garantir que des mesures de contrôle sont en place pour éliminer ou réduire le risque de dommages aux personnes, aux biens et à l'environnement.  L'Établissement X n'utilisera l'équipement de protection individuelle (EPI) que lorsque les dangers ne peuvent être éliminés par des contrôles techniques ou administratifs et si les travailleurs ont besoin d'une protection supplémentaire.  La politique de \_\_\_\_\_\_*Établissement X*\_\_\_\_\_ est de s'assurer que tous les employés portent et / ou utilisent un équipement de protection individuelle (EPI) approprié, si nécessaire, pour leur protection et celle d'autrui, conformément aux normes et politiques de santé et de sécurité prescrites.. DÉFINITIONS: **«L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) »** est tout appareil ou vêtement porté pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs. Exemples d'EPI: gants en latex et en caoutchouc, tabliers, gants de cuisine, lunettes de sécurité ou lunettes de protection, ceintures de levage, protection auditive, chaussures à semelles antidérapantes, bottes à embout d'acier, masques respiratoires et équipement de protection antichute qui respecte ou dépasse également les exigences de la loi sur la santé et la sécurité au travail. |
| RÔLES ET RESPONSABILITÉS: |
| Afin d’atteindre cet objectif, \_\_\_\_\_Établissement X\_\_\_\_ réalisera ce qui suit :  Il incombera à la **direction** de fournir et maintenir en bon état l'équipement de protection requis par la réglementation et / ou la politique. Développer un processus qui utilise la recherche, les preuves et les informations sur les meilleures pratiques. Établir et maintenir des normes acceptables pour les sites de travail, les locaux, les opérations et l'équipement afin de garantir que les dangers physiques et pour la santé sont protégés ou éliminés, et pour développer des procédures de travail qui permettront d'atteindre une efficacité optimale sans accident / maladie. La direction est responsable de surveiller l'utilisation continue, la présence et l'efficacité des mesures de contrôle des risques mises en œuvre.  Il incombe à chaque **superviseur** pour s'assurer que les employés sont formés à l'utilisation, à l'entretien et à l'entretien des EPI qu'ils sont tenus d'utiliser. Cela doit inclure les instructions des fabricants; la nature et les effets du danger maîtrisé par l'EPI; les limites des protections fournies par les EPI et pour assurer l'observation des employés des procédures de travail appropriées et de toutes les règles et réglementations pertinentes.  Il est de la responsabilité de chaque **employé** de suivre les procédures de travail appropriées, exécuter les tâches de manière sûre, observer toutes les règles et réglementations et coopérer pour créer un environnement de travail sûr, sain et efficace.  Tout le monde employé par cette organisation (les employés, les entrepreneurs, les sous-traitants) est responsable d’appuyer le programme de sécurité en connaissant bien leurs responsabilités assignées. Tous les employés sont responsables de s’assurer que tout visiteur à leur lieu de travail est conscient des dangers, et de les aider à suivre tous les règles et régulations de sécurité. Le refus d’effectuer le travail dangereux est un droit et une responsabilité de tous les employés. |
| OBJECTIFS: Tous les employés de l’organisation connaitront et comprendront les exigences législatives, les standards du métier, et les politiques et procédures de l’organisation qui s’appliquent à leur lieu de travail. |
| Nous visons un milieu de travail plus sain et sans blessures. À travers l’engagement personnel et la participation active, nous serons en mesure d’atteindre cet objectif. NON-CONFORMITÉ Tout employé qui ne respecte pas une politique sur la santé et la sécurité ou une pratique du Établissement X\_\_\_\_  fera l’objet des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu’au congédiement.  Tout employé qui permet délibérément à un autre employé ou bénévole d’effectuer leurs devoirs de travail en enfreignant la Politique sur la santé et la sécurité du Établissement X fera aussi l’objet des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu’au congédiement.  Additionnellement, tout employé qui enfreigne à plusieurs reprises de toute politique sur la santé et la sécurité du Établissement X peut être congédié. EXAMEN: Cette politique sera examinée tous les deux ans. |